



LIGUE DE BOURGOGNE DE COURSE D'ORIENTATION

Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2011, tenue le samedi 28 janvier 2012 à Avallon (89).

Présents :

Membres du Comité Directeur : Virginie PARIGOT, Présidente – Benjamin CLEMENT-AGONI, Secrétaire Général – Emmanuel AGOSTINI – Marie-France CHARLES – Jean-David LALEVEE – Françoise PAPILLON – Fabrice THOMASSIN – Christian VUILLET.

Membres absents excusés : Denis GENEVES, Trésorier – Dominique GOLMARD.

Responsable du Pôle Espoir : Marie-Violaine PALCAU.

Invités : M. Jean-Pierre PAPET, Président du CROS de Bourgogne – M. Gérard DELORME, Maire-Adjoint d'Avallon en charge des Sports.

Invités excusés : M. Philippe MICHEL, Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Bourgogne – Mme Safia OTOKORE, Vice-Présidente du Conseil Régional de Bourgogne en charge des Sports.

Représentants des Comités Départementaux : CDCO 21 : Gabriel BROSSAUD et Christian PROST – CDCO 71 : Pascal FIGUIERE – CDCO 89 : Fabrice THOMASSIN.

Représentants des clubs : 2101 (ABCO) : Guy VARIN – 2104 (VOR) : Emmanuel CARETTE – 2108 (TSO) : Stéphane CLEMENT-AGONI – 2109 (ASQ) : Olivier PARIGOT – 7108 (COMM) : Pascal FIGUIERE – 7109 (GSO) : Valérie FIGUIERE – 8903 (YCONE) : Emmanuel AGOSTINI – 8904 (CARTO) : Arnaud DUPLESSIS.

Excusés : Christian COLOMBET, Président du CDCO 21 et vérificateur aux comptes.

Autres participants : Pierre BREMEERSCH – Alain COMMARET – Adeline MORVAND.

40 voix sont représentées sur 49 possibles. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer, conformément aux statuts de la LBCO.

La Présidente Virginie PARIGOT déclare ouverte l'Assemblée Générale à 14 h 20.

14 h 20 : Rapport moral par la Présidente – présentation des travaux de la Ligue pour 2012.

14 h 35 : Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 29 janvier 2011.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

14 h 35 : Rapport d'activités par le Secrétaire Général.

14 h 50 : Bilan financier : charges et produits 2011 – état des comptes – comparatif prévisionnel / réalisé.

En l'absence du Trésorier Denis GENEVES, les comptes de la Ligue sont présentés par Christian VUILLET.

15 h 15 : Rapport du Pôle Espoir, par Marie-Violaine PALCAU.

Bilan de fonctionnement – Effectifs – Résultats nationaux et internationaux – Bilan financier 2011.

15 h 45 : Rapport de la commission cartographie, par Fabrice THOMASSIN, responsable de la commission.

15 h 55 : Rapport de la commission formation, par Emmanuel AGOSTINI, responsable de la commission.

À la suite de la présentation du rapport, la Présidente intervient pour rappeler que toute compétition du groupe régional doit obligatoirement disposer de deux experts : un contrôleur des circuits et un arbitre. Elle précise qu'aucune aide de la Ligue ne sera accordée pour les courses qui ne respectent pas cette obligation. Elle rappelle également que le parrainage, même s'il est de qualité, ne peut en aucun cas se substituer aux stages de formation pour ce qui est de la délivrance d'un diplôme de niveau régional. La Ligue fixera une durée de validité des

diplômes régionaux, durée au-delà de laquelle un recyclage sera obligatoire pour conserver son diplôme sauf si l'expert officie avant la fin de la durée de validité du diplôme.

16 h 30 : Rapport de la commission Pass'Orientation, par Françoise PAPILLON, responsable de la commission.

16 h 35 : Intervention de M. Gérard DELORME, Maire-Adjoint d'Avallon en charges des Sports.
M. DELORME remercie la Ligue pour avoir choisi la ville d'Avallon pour la tenue de son Assemblée Générale. Il a ainsi pu découvrir un sport de nature peu connu mais qui mériterait une plus grande reconnaissance.

16 h 40 : Rapport de la commission du matériel, par Jean-David LALEVEE, responsable de la commission.

16 h 45 : Rapport du vérificateur aux comptes.

En l'absence de Christian COLOMBET, le rapport du vérificateur aux comptes est lu par le Secrétaire Général. Le rapport certifie que les comptes 2011 sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et patrimoniale de la Ligue.

16 h 50 : Budget prévisionnel 2012 : Budget de la Ligue – Budget du Pôle Espoir.

17 h : La Présidente donne lecture de la motion présentée par le COMM.

« Les membres du collectif de Course d'Orientation Montceau Morvan considèrent que la Présidente et le Comité Directeur de la Ligue de Bourgogne sont légitimes car légalement élus par l'Assemblée Générale. C'est la démocratie.

Ce Comité Directeur peut être démis de ses fonctions par une Assemblée Générale réunie dans ce but et validée par ce vote conforme aux statuts.

À la fin de l'année, il y aura de nouvelles élections, chacun peut se présenter aux suffrages des clubs et être ou non élu. Cela s'appelle la démocratie.

Quant à être solidaires ou complices de cet état de fait, chacun est libre, le reste n'est que tentative de manipulation et procès d'intention ».

17 h 05 : Les clubs sont invités à voter le rapport moral, le rapport d'activités, le bilan financier et le budget prévisionnel.

17 h 15 : Tandis qu'il est procédé au dépouillement des bulletins de vote, la Présidente présente les documents qui ont été joints au dossier de l'Assemblée Générale : la convention de subvention pour l'aide à la cartographie et la fiche de candidature à l'organisation d'une compétition du groupe régional.

Les Comités Départementaux et les clubs sont également invités à signer la convention de prêt du matériel.

17 h 25 : Annonce du résultat des votes.

	Oui	Non	Abstentions
Rapport moral	40		
Rapport d'activités	40		
Bilan financier	40		
Budget prévisionnel	40		

Le rapport moral, le rapport d'activités, le bilan financier et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

17 h 25 : Intervention de M. Jean-Pierre PAPET, Président du CROS de Bourgogne.

M. PAPET remercie la Ligue de son invitation. Il rappelle que le but du CROS est d'apporter une aide transversale aux Ligues régionales et encourage le développement des partenariats avec les collectivités territoriales.

M. PAPET souligne les bons résultats du Pôle Espoir mais exprime son regret quant à l'absence de Bourguignon au sein du Pôle. Marie-Violaine PALCAU lui répond que le Pôle Espoir a désormais un recrutement national (ce qui n'était pas le cas lors de sa création en septembre 2005, puisque le Pôle a fonctionné avec essentiellement des athlètes bourguignons en 2005-2006) et qu'à ce titre, il pourrait recevoir l'appellation de « Pôle France Jeunes ».

M. PAPET rappelle la mauvaise place de la Bourgogne en termes de nombre de licenciés. En effet, si l'on fait le ratio entre le nombre de licenciés (environ 380 000 en Bourgogne) et la population totale, la Bourgogne se retrouve à l'antépénultième place des régions françaises. Ce mauvais classement n'est pas sans conséquence sur la

part de la subvention du CNDS qui est accordée à la région Bourgogne puisque le nombre de licenciés compte pour 40 % du montant global de la subvention accordée à chaque région. Le CROS étudie donc des pistes à suivre pour faire augmenter le nombre de licenciés en Bourgogne.

Concernant les demandes de subventions au CNDS, celles-ci sont à retourner pour le 22 février. Elles doivent désormais être accompagnées d'un projet associatif. Ce nouveau dispositif existe depuis 2011 dans d'autres régions mais la Bourgogne a souhaité attendre 2012 avant de le mettre en place. Le CROS a organisé des séances de formation pour aider les clubs à remplir leurs dossiers.

17 h 40 : Élection au Comité Directeur de la Ligue.

La candidature d'Emmanuel CARETTE a été reçue le 20 janvier 2012. Il est procédé au vote à bulletin secret. Emmanuel CARETTE obtient 40 voix. Il est donc élu à l'unanimité membre du Comité Directeur.

La démission de Fabrice THOMASSIN comme membre du Comité Directeur est entérinée.

Pour la dernière année de son mandat, le Comité Directeur de la Ligue est ainsi composé de 10 membres.

17 h 45 : Dispositions transitoires pour la Coupe Ligue 2012.

Considérant l'absence de course comptant pour la Coupe Ligue organisée dans les départements de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne, les deux points suivants du règlement de la Coupe Ligue sont provisoirement suspendus en 2012, jusqu'à ce que le Comité Directeur propose une solution : « Pour chaque coureur, un coefficient 1,5 sera affecté à son meilleur score obtenu sur l'une des courses organisées à l'extérieur de son département d'origine » ; « Pour être classé, un coureur doit avoir participé à au moins une course à l'extérieur de son département d'origine ».

17 h 50 : Élection du vérificateur aux comptes.

Christian COLOMBET est reconduit dans sa fonction de vérificateur aux comptes pour l'exercice comptable 2012. Approuvé à l'unanimité.

17 h 55 : Représentants de la LBCO à l'Assemblée Générale de la FFCO.

Virginie PARIGOT et Benjamin CLEMENT-AGONI se proposent pour représenter la Ligue à l'Assemblée Générale de la FFCO des 24 et 25 mars 2012. Leurs suppléants sont Françoise PAPILLON et Guy VARIN. Approuvé à l'unanimité.

Date de la prochaine Assemblée Générale : l'Assemblée Générale 2012 est fixée au dernier samedi du mois de janvier 2013 (soit le 26 janvier 2013). Cette Assemblée Générale sera électorale.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clôt l'Assemblée Générale à 18 h.

Le Secrétaire Général,
Benjamin CLEMENT-AGONI

La Présidente,
Virginie PARIGOT